

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 187 OCTOBRE 2006

H U M E U R D E B L É S A N S F A I R E L A F I N E B O U C H E

Les producteurs de céréales et de betteraves ne font aucunement la fine bouche après les récentes annonces du Gouvernement en faveur du carburant E85 et les nouvelles attributions d'agréments pour la production de bioéthanol.

Ils appellent simplement les Pouvoirs publics à se montrer extrêmement réalistes. Pour fonctionner à plein régime, les nouvelles usines de bioéthanol ne peuvent attendre que le réseau de pompes d'E85 et que le parc de véhicules susceptibles de l'utiliser se développent. Il faudra bien que l'incorporation directe dans les essences au taux de 5, puis de 10% se répande davantage. Les moteurs actuels acceptant tout à fait cette incorporation, cela peut aller très vite si le raffinage français y met autant d'entrain que les distributeurs indé-

pendants de carburants (grandes surfaces, notamment).

En outre, il est fondamental de maintenir le niveau de défiscalisation dont bénéficie actuellement l'incorporation de biocarburants. Comme d'autres filières énergétiques construites avant elles, nos filières biocarburants, du fait de leur jeunesse, ne pourront pas rentabiliser dans l'immédiat les lourds investissements qu'elles font. La défiscalisation a donc autant pour fonction de soutenir l'investissement que de compenser les écarts de compétitivité avec les produits pétroliers. Et puis, en permettant d'abaisser comme ils le font le prix de nos biocarburants, les taux actuels de défiscalisation viennent utilement compléter des droits de douane peu élevés pour parer au risque d'importation d'autres produits.

MARCHÉS

DE BONS ESPOIRS DE VENTE À L'EGYPTE

Le 20 septembre dernier, France Export Céréales a organisé au Caire une journée destinée à informer la filière blé-farine-pain égyptienne des résultats de la récolte française. Cette rencontre a permis aux représentants de notre filière d'exportation de mesurer l'intérêt attaché par leurs interlocuteurs à l'amélioration de la qualité de nos blés depuis plusieurs années, amélioration largement confirmée par les résultats de 2006. Les égyptiens se montrent très satisfaits des résultats obtenus avec le blé français dans leurs moulins et en boulangerie. C'est un facteur important : même si, comme actuellement, ils sont confrontés à une hausse permanente des prix, les importateurs du Bassin méditerranéen sont de plus en plus attentifs aux critères techniques pour choisir leurs fournisseurs. C'est ainsi que, lors de ses derniers achats, le Maroc a écarté des blés américains de qualité trop médiocre malgré un léger avantage de prix.

L'Egypte n'a pas encore acheté français depuis juillet dernier, mais nos exportateurs ont de bons espoirs de contrats. L'écart non négligeable qui existait jusqu'à fin septembre entre l'origine ouest-européenne et les origines américaine et Mer Noire s'est quasiment comblé sous l'effet des récentes révisions à la baisse des estimations de production mondiale.

UN CONTEXTE DE MARCHÉ FAVORABLE AU BLÉ DUR FRANÇAIS

Tant sur le plan de la qualité que sur celui de la quantité, les caractéristiques du marché sont favorables cette année au blé dur français.

Certes, les récoltes sont plutôt à la hausse dans l'Union européenne -elles dépassent 8 millions de tonnes- et exceptionnelles au Maghreb, où elles atteignent le quasi-record de 5,5 Mt. Mais il reste des besoins non négligeables d'importation à l'intérieur de ces deux zones qui, habituellement, réalisent les 2/3 des achats annuels de blé dur. C'est notamment vrai de l'Italie qui, à la suite de la dernière réforme de la PAC, a vu sa production diminuer de 44,6% en deux ans.

D'ordinaire fournisseur important de ces zones, le Canada est handicapé par une diminution de sa production de 42,4%. Même s'il dispose de stocks importants, il n'est pas en position de vendre autant de produit de qualité que souhaité par les acheteurs. L'Espagne qui, après la sécheresse de 2005, a connu cette année des rendements normaux est quant à elle handicapée à l'exportation par une insuffisance du taux de protéines de ses grains. Le blé dur français peut donc tirer parti au mieux des efforts de qualité entrepris par toute la filière depuis plusieurs années. Ainsi les semouliers italiens, qui ont eu de mauvaises surprises l'année dernière avec des blés durs canadiens, ont-ils déjà décidé de contracter des volumes plus importants sur le marché français.

LES TENANTS DE LA HAUSSE DU BLÉ, SES ABOUTISSANTS POUR LES EXPLOITANTS

La cotation française du blé tendre qui fait le plus souvent référence -le «rendu Rouen*»- a atteint le 10 octobre 2006 le niveau de 158,5 €/tonne hors majoration de stockage, soit moitié plus cher qu'un an auparavant. Les explications sont connues. Pour la sixième fois en sept ans, les récoltes mondiales sont à nouveau déficitaires cette année et les stocks sont à très bas niveau.

La précédente poussée de fièvre sur les marchés du blé avait eu lieu en 2003, année de basses récoltes mondiales. Le rendu Rouen avait dépassé la barre des 150 €/tonne en novembre 2003, pour monter jusqu'à 156 €. Il s'était maintenu entre 140 et 150 € de janvier à mi-mai 2004, repassant ensuite sous les 140. De la récolte 2004 à la récolte 2006, il a oscillé entre 100 et 110 €, étant même régulièrement inférieur à 100 € de mars à mai 2005.

L'effet positif de la hausse actuelle pour les producteurs ne peut encore être évalué avec précision. La plupart livrent en effet leurs grains à des coopératives, lesquelles leur paient le plus souvent un prix moyen, sous forme d'acompte et de compléments, qui est fonction de leur campagne de commercialisation. Cette campagne pouvant s'étaler des mois de février/ mars précédant la récolte aux mois d'avril/mai qui la suivent, le niveau du prix moyen dépend du profil des ventes de la coopérative dans le temps et des couples volumes/prix contractés à chaque fois.

* Rendu Rouen = prix après transport jusqu'à Rouen, supérieur d'environ 20 à 25 €/t à ce que peut percevoir un producteur du Bassin parisien vendant à prix ferme le même jour à son organisme de collecte de céréales.



TECHNOLOGIE

BIOCARBURANTS DE SECONDE GÉNÉRATION : LE COMMENT

Deux voies sont explorées en vue de parvenir à la production de biocarburants de seconde génération. Dans les deux cas, il s'agit d'exploiter une plante complète, non plus seulement le sucre ou l'huile qui en est extrait, afin d'obtenir un volume de carburant supérieur.

La voie biologique, destinée à la production de bioéthanol vise, après broyage de paille ou, de bois tendre ou de résidus forestiers, à dégrader la cellulose et l'hémicellulose - ce sont avec la lignine les trois types de structure du bois et de la paille - en sucres fermentescibles au moyen d'enzymes. Ces molécules sont ensuite soumises à un processus de fermentation classique pour obtenir le bioéthanol. L'objectif des chercheurs est de parvenir à obtenir les enzymes les plus performants.

Dans la voie thermo-chimique, les végétaux et leurs résidus sont « craqués » soit par pyrolyse (soumission à une montée en température très intense et rapide), soit par torréfaction (séchage extrême) suivie de chauffage en réacteur. Les gaz ainsi obtenus sont ensuite synthétisés en carburants identiques aux dérivés pétroliers. L'enjeu des recherches actuelles est l'obtention de gaz de qualité. Dans cette voie, les besoins en énergie sont énormes, d'où le soutien du Commissariat à l'énergie atomique aux recherches. Par ailleurs, l'investissement nécessaire est très important, ce qui, potentiellement, réduit fortement le nombre d'usines par rapport à la voie biologique.

ENVIRONNEMENT

LES INDUSTRIELS DES ENGRAIS VEULENT RAMASSER LEURS EMBALLAGES APRÈS USAGE

Dans le cadre de leur syndicat, l'UNIFA, les industriels français des engrais ont décidé de mettre en place une étude en vue de ramasser, recycler et valoriser les emballages de leurs produits. Cette étude, cofinancée par l'ADEME, devrait être achevée à la fin de 2006.

Entre 5 et 7 millions de bigs-bags de 600 kilos d'engrais solides et d'amendements minéraux sont livrés aux agriculteurs chaque année, ce qui représente 7 000 tonnes de plastique. La collecte des sacs vides à des fins de recyclage devrait commencer au début de l'été 2007. Elle utilise les moyens existants et s'appuie sur le savoir faire des distributeurs de produits nécessaires à l'agriculture, déjà impliqués dans le ramassage des emballages de produits phytosanitaires. L'industrie des engrais vise un taux de récupération de plus de 50% en 2010. Cette action devrait être étendue assez rapidement au recyclage des sacs plus petits et des bidons d'engrais liquides.

SÛRETÉ SANITAIRE

UN NOUVEAU SERVICE DE DIAGNOSTIC POUR TRAQUER LES MYCOTOXINES

Lors du Salon International de l'Élevage à Rennes à la mi-septembre, l'institut technique des céréalières, ARVALIS, a obtenu un prix pour Myco-LIS®, son service de diagnostic de risques de présence de désoxynivaléol (DON) dans le blé tendre. Le DON est une mycotoxine générée par certaines espèces de Fusarium, un micro champignon qui s'installe sur les épis. Sa présence varie selon la culture pratiquée l'année précédente, le travail du sol après récolte de cette culture, la variété de blé utilisée, ainsi que le climat en fin de printemps. Myco-LIS® est destiné aux techniciens des organismes de collecte de céréales, qui sont eux-mêmes en contact avec les agriculteurs. Le service est mis en œuvre à l'échelle d'aires de collecte (zones situées autour d'un centre de stockage). Un premier diagnostic à la parcelle est effectué dès l'hiver sur la base

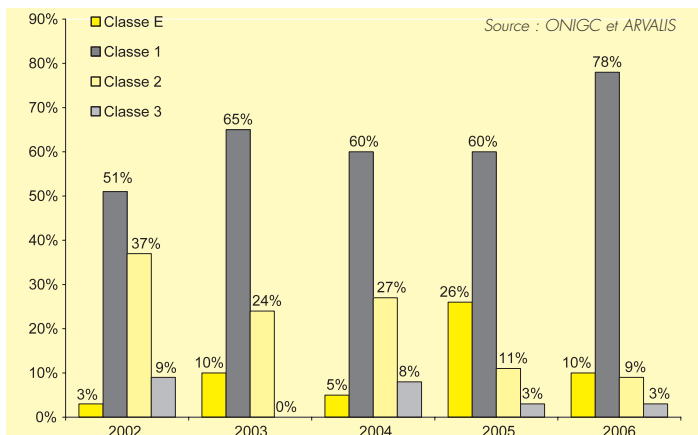
des trois premiers facteurs de présence du DON cités plus haut. Il peut aboutir à conseiller un traitement fongicide sur les parcelles présentant le plus de risques. Quelques semaines avant la récolte, un second diagnostic est entrepris afin d'estimer les niveaux de contamination en DON. Cela permet aux organismes de collecte d'anticiper leurs plans de contrôle de la récolte, ainsi que leurs stratégies de nettoyage et d'allotement des grains

INFOCHIFFRES

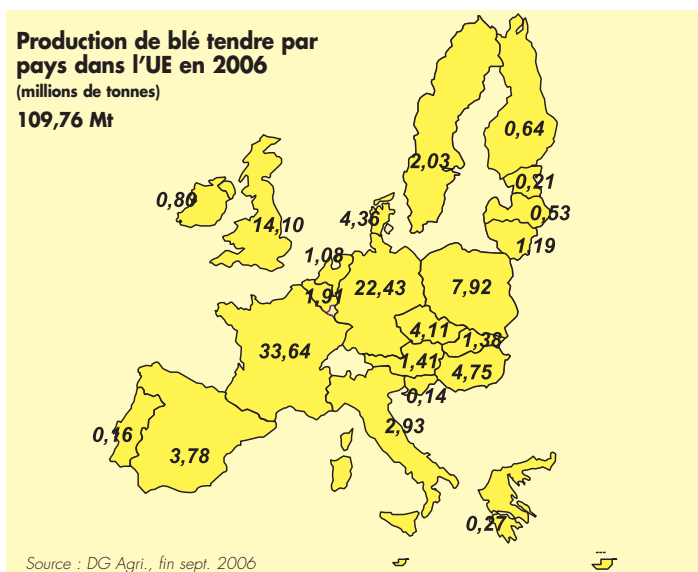
EXCELLENTE QUALITÉ À NOUVEAU POUR LE BLÉ FRANÇAIS EN 2006

Au regard des critères de la grille de qualité française des blés, plus de 88% des blés tendres récoltés cette année sont classés en haut de gamme (classe E et classe 1) au terme de l'enquête de qualité réalisée par l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures et ARVALIS, l'institut technique des céréalières français. C'est un nouveau record, le précédent datant de l'année dernière avec 86%. Le taux de protéines -critère important sur les marchés- est en moyenne de 12,2%, un taux élevé, quasiment identique aux 12,3% de 2005.

Répartition des récoltes de blé françaises 2002-2006 par classes de qualité



LES RÉCOLTES DE BLÉ 2006 DANS L'U.E



Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.